

Rapport du Président

Commission Permanente du vendredi 25 novembre 2011

Service instructeur Service Habitat et Solidarités Territoriales N° CP-2011-12-10-1

Service consulté

AIDES A LA REHABILITATION THERMIQUE DANS LE PARC LOCATIF PUBLIC

Résumé: Dans le cadre de la politique départementale de l'Habitat mise en place à compter de 2011, 3 opérations de réhabilitation thermique sont éligibles à une subvention départementale pour un montant de 402 000 €, au titre de l'aide en faveur du parc locatif public.

Lors de sa séance du 7 décembre 2010, le Conseil Général a approuvé les axes de sa nouvelle politique départementale de l'Habitat en faveur du logement dans le parc public et le parc privé.

L'un des deux axes majeurs de cette nouvelle politique est la lutte contre la précarité dans le logement, et plus particulièrement la lutte contre la précarité énergétique. A cet effet, le Département a décidé de soutenir les bailleurs sociaux dans leur démarche de réhabilitation dans le but d'améliorer la performance énergétique de leur parc existant afin de diminuer le montant des charges locatives liées à l'énergie, ceci dans un contexte de baisse de revenus et de situation économique difficile pour les ménages haut-rhinois.

Ainsi, l'aide financière du Département en faveur du parc locatif public s'élève à 3 000 € au logement limitée à un nombre de logements subventionnables qui varie en fonction de la taille de l'opération, selon les critères retenus par l'Assemblée Départementale.

A ce titre, il est proposé au présent rapport 3 opérations (voir tableau joint) bénéficiant des mesures liées à la politique départementale de l'habitat pour un total de 402 000 €.

Je vous prie de bien vouloir délibérer :

- sur les aides à la réhabilitation thermique qui sont à prélever sur le programme $\rm H221$ - chapitre $\rm 204$ - fonction $\rm 72$ - nature $\rm 20416$.

Charles BUTTNER

Service Habitat et Solidarités Territoriales

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 25 NOVEMBRE 2011

Réhabilitation thermique PROGRAMME 2011

N° Opération	Maître d'ouvrage	Montant	Taux forfait	Montant de la
	Libellé de l'opération HABITATS DE HAUTE-ALSACE	Subventionnable 102 000,00		subvention 102 000,00
RTH00004	rue des Bruyères - Guebwiller - 48 logements	102 000,00	Torran	102 000,00
RTH00005	HABITATS DE HAUTE-ALSACE Faubourg du Florival -Guebwiller-91 logements	153 000,00	forfait	153 000,00
RTH00003	OPHLM VILLE DE SAINT-LOUIS rue Henner - rue de la Marne - Saint-Louis - 85 logements	147 000,00	forfait	147 000,00
,	•		Total	402 000,00